



AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 2023-2024-2025

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2025

AVIS est donné que le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier 2025 a été déposé au bureau de la greffière et directrice générale adjointe par l'évaluateur municipal le 21 août 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à cet effet, peut déposer à l'égard du rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- 1° être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- 2° être déposée au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle ou y être envoyée par courrier recommandé :

Siège social de la MRCAL
Édifice Émile-Lauzon
425, rue du Pont
Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6

- 3° être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux endroits ci-haut mentionnés;
- 4° être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement numéro 509 de la MRC d'Antoine-Labelle

Toute personne intéressée peut consulter le rôle d'évaluation foncière et le sommaire indiqués dans cet avis, au service du greffe de la Ville de Rivière-Rouge, au 25, rue L'Annonciation Sud, bureau 315, en prenant un rendez-vous au préalable au 819 275-2929 poste 236 durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 1^{ER} OCTOBRE 2024

La greffière et directrice générale adjointe

Me Catherine Denis-Sarrazin